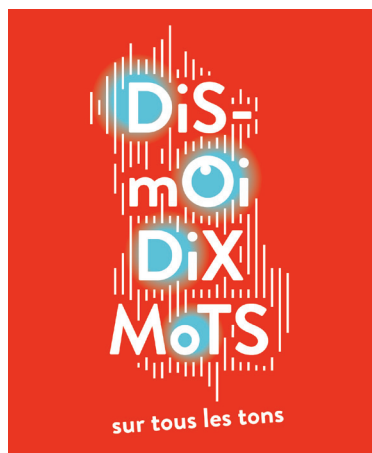


médiathèque

Théâtre de Jouy
96 avenue des Bruzacques - 95280 Jouy-le-Moutier
Tél. 01 34 43 38 37 - www.jouylemoutier.fr



HORAIRES D'OUVERTURE

Mardi : 14h - 18h
Mercredi : 10h - 18h
Vendredi : 16h - 19h
Samedi : 10h - 17h



LE MINISTÈRE
DE LA CULTURE
PRÉSENTE

du 9 janvier au 24 février 2018

Concours d'écriture à la Médiathèque

Dis-
moi
Dix
Mots

sur tous les tons

© Conception graphique : Darioho

dismoidixmots.culture.fr
facebook.com/dismoidixmots





du 9 janvier au 24 février 2018

Concours d'écriture

Rédigez un texte de forme libre de 250 mots maximum en utilisant obligatoirement les 10 mots ci-contre. La possibilité vous est donnée de conjuguer les verbes et de mettre au singulier ou au pluriel les noms communs. Concours ouvert à tous.

ACCENT

BAGOU

GRIOT (TE)

JACTANCE

OHÉ

PLACOTER

SUSURRER

TRUCULENT(E)

VOIX

VOLUBILE

Remise d'un prix aux sélectionnés
SAMEDI 7 AVRIL 2018 À 17H
à la médiathèque

RÈGLEMENT DU CONCOURS

Les textes (1 par personne) doivent être envoyés par e-mail au format Word à dismoidixmots@jouylemoutier.fr accompagnés de l'autorisation de diffusion complétée avant le 24 février 2018. Ils devront comporter un titre, 250 mots au maximum et incluront obligatoirement les 10 mots mentionnés ci-contre. La forme est libre (poème, nouvelle, haïku...). Les textes seront soumis au vote d'un jury composé de professionnels de la culture. Les textes sélectionnés seront récompensés par une remise de prix le samedi 7 avril à la médiathèque.

Autorisation de diffusion

à retourner complétée avant le 24 février 2018

Nom & prénom :

Adresse :

Année de naissance :

autorise la ville de Jouy-le-Moutier à reproduire librement ou à diffuser la nouvelle

que j'ai écrite

écrite par mon fils ou ma fille :

Date de naissance :

dans le cadre du concours d'écriture organisé par la médiathèque à l'occasion de la Semaine de la langue française et de la Francophonie 2018.

Usages autorisés :

· Site internet de la ville www.jouylemoutier.fr oui non

· Journal municipal «Vivre à Jouy» oui non

· ou tout autre support de communication édité par la ville de Jouy-le-Moutier oui non

La ville s'engage à reproduire le texte soumis dans son intégralité sans modification (sauf corrections orthographiques et grammaticales).

Autorisation valable pour une durée d'un an à compter de ce jour.

Le..... à

Signature :

